



**Strasbourg** Du 20  
**Danse** au 28  
**l'été** août  
**2021**



**Pour vous inscrire**

- Téléchargez le document
- Sélectionnez votre adhésion et votre formule de stage(s)
- Choisissez vos stages (page 2)
- Choisissez votre mode de paiement
- Validez le règlement intérieur
- Renvoyez par mail ou par courrier (contact à la fin du document)

**Lieu du stage :** Studio 116 & Académie Daniela GIHR  
 23, rue Saglio, 67100 Strasbourg

**BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES / ADOLESCENTS (13 à 18 ans)  
 COORDONNÉES**

Nom : Prénom :  
 Date de naissance :  
 Adresse :  
 P / Ville : Pays :  
 Téléphone : Mobile :  
 Email :  
 Si vous dansez merci de nous indiquer le lieu de danse :

**ADHÉSION**

L'adhésion est valable du 23 août 2021 au 31 juillet 2022.

Adhésion individuelle 15 €  
 Adhésion familiale 18 €

**FORMULE STAGE**

	Avant le 10 août		Après le 10 août	
	Tarif plein	Tarif réduit*	Tarif plein	Tarif réduit*
Un stage	97 €	87 €	116 €	96 €
Deux stages	168 €	152 €	188 €	168 €
Trois stages	225 €	207 €	258 €	225 €
Stages illimités hors stage intensif	248 €	248 €	284 €	248 €
Stage intensif 10H	125 €	115 €	147 €	125 €
Stage intensif 15H	205 €	195 €	225 €	200 €

\*Tarif réduit : Pour les élèves des ateliers hebdomadaires du CIRA, groupe à partir de 5 personnes, et pour les personnes ayant entre 13 & 26 ans

**Total** €  
 Le montant total comprend l'adhésion obligatoire et le(s) stage(s) choisi(s)

**MODE DE PAIEMENT**

En ligne  
 Par chèque (de 1 à 3 fois) à retourner au CIRA  
 Virement bancaire IBAN : FR 76 1027 8010 8800 0209 6504 594 // BIC CMCIFR2A  
 Chèque vacances et / ou coupon sport à retourner au CIRA

Renseignements : info@ciradances.fr / www.ciradances.fr / tel. 06 28 84 92 65

**JE SOUHAITE M'INSCRIRE AUX STAGES QUI SUIVENT**  
(cochez les choix correspondants)

**Strasbourg Du 20**  
**Danse au 28**  
**l'été août**  
**2021**

**STAGES ADOS / ADULTES - chaque jour du 23 au 28 août**

	Niveaux	Horaires
IMPRO SENSORIELLE Thibaut Eiferman	Intermédiaire / avancé	12h30-13h45
BODY MIND CENTURING Christelle Herrscher	Tout public	14h00 - 15h30
IMPRO SENSORIELLE Thibaut Eiferman	Tout public	17h15-18h15
JAZZ Bruno Agati	Intermédiaire	18h15 - 19h45
DANSES AFRICAINES du Congo Gervais Tomadiatunga	Tout public	18h30-20h00
YOGA Valérie Estrade	Tout public	20h15 - 21h45
CLASSIQUE Elena Thomas	Débutant	12h30-13h45
BARRE À TERRE Marie-Paule Marbach	Tout public	17h00 - 18h10
CLASSIQUE Elena Thomas	Intermédiaire	18h30-20h00
CLASSIQUE Elena Thomas	Avancé	20h15 - 21h45

**STAGES INTENSIFS ADOS / ADULTES - chaque jour du 23 au 28 août**

THÉÂTRE NÔ & SABRE Masato Matsuura	Tout public	9h00 - 12h00
CABARET Bruno Agati	Tout public	20h00-22h00
DANSE PHYSIQUE CONTEMPORAINE Atelier chorégraphique David Llari	Tout public	18h45 - 21h45

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Art.1 : ADMISSION

L'adhésion a lieu au moment de l'inscription à un stage ou à un atelier hebdomadaire. La validité de l'adhésion couvre chaque saison du 1er août au 31 juillet. Le montant de l'adhésion est fixé chaque année par l'Assemblée Générale du CIRA. L'adhésion vous donne les pouvoirs de membre de l'association, vous êtes électeur et éligible, tels que nos statuts les prévoient. La date de l'Assemblée Générale est confirmée sur notre site Internet et une invitation vous est communiquée via notre newsletter 15 jours avant.

### Art.2 : L'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Tout engagement annuel commencé est dû en totalité. Le paiement peut-être effectué en trois versements ou plus selon les cas particuliers. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf pour raison exceptionnelle ou médicale entraînant un arrêt de travail. Dans tous les cas, un justificatif vous sera demandé avec un certificat médical original à l'appui, ou en cas de force majeure (avec justificatif). Toutefois, le CIRA retiendra 30% du tarif correspondant aux frais administratifs.

### Art.3 : PONCTUALITÉ

Les stages débutent et finissent à l'heure indiquée sur le planning. Par respect pour le professeur et les autres participants, il est demandé d'être ponctuel.

### Art.4 : NOMBRE MINIMUM D'INSCRIPTIONS PAR STAGE

Le CIRA se réserve le droit d'annuler les ateliers et les stages si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, chaque adhérent pourra choisir entre : être remboursé ou bénéficier d'un avoir sur la saison en cours.

### Art.5 : NIVEAU DU STAGIAIRE

Les professeurs se réservent le droit de changer les élèves, le/la participant-e, de niveau dans les ateliers ou les stages.

### Art.6 : SÉCURITÉ

Le stagiaire s'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité sur le lieu du déroulement des stages :

Des sprays de produits désinfectants, du gel hydroalcoolique, des bobines d'essuie-main seront mis à votre disposition. Le port du masque est obligatoire pour la circulation dans le bâtiment (ayez votre propre masque). L'accès aux stages sera limité uniquement aux stagiaires inscrits. Le stagiaire s'engage à ne pas se présenter au stage, en cas de fièvre, de toux sèche et autre symptôme de suspicion du virus Covid 19. En cas de maladie déclarée, vous vous engagez à prévenir le CIRA. Les consignes de sécurité vont être envoyées dès validation de votre inscription.

### Art.7 : RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi lors des cours. En dehors des horaires des stages, l'association n'est pas responsable des élèves mineurs participants aux ateliers adultes. Les élèves doivent prendre soin d'être couverts par une compagnie d'assurance personnelle (responsabilité civile). Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

### Art.8 : CAPTATION / DROIT À L'IMAGE / NOTES

Les prises de films, photos et enregistrements sont strictement interdits sur les lieux du stage hors autorisation du CIRA.

Le CIRA se garde l'exclusivité de l'utilisation des vidéos, des photographies ou des captations audios. Toute personne y compris les membres qui participent aux stages autorise le CIRA à faire usage de toute image (photographie ou vidéo) sur laquelle il ou elle figure sauf mention contraire faite par écrit au CIRA. La prise de notes peut-être effectuée avec l'autorisation du professeur.

Ci-joint mon règlement d'un montant total de \_\_\_\_\_ €  
Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités (voir le règlement).

Nom :

Prénom :

(du ou des responsable(s) légal(aux))

Le

à

Ce document vaut pour signature : (inscrire votre nom et prénom)

Strasbourg danse l'été  
CIRA 2021  
1 A Place des Orphelins  
67000 Strasbourg

CONTACT  
info@ciradanses.fr  
www.ciradanses.fr  
Tél.06 28 84 92 65

